



## **Conseil Communal**

**Lundi 6 février 2017**

- 1. SDEC Energie  
Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques**
- 2. Débat d'Orientation Budgétaire Vire Normandie (D.O.B.)  
Projets d'investissement à Vaudry**
- 3. Etude de l'installation du Wifi dans les bâtiments communaux**
- 4. Questions diverses**

**Pouvoirs :**

**Alain LE GRAËT à Annie BIHEL**

**Wilfrid LAURENT à Dimitri RENAULT**

**Corentin GOETHALS à Maryvonne GOSSELIN**

**Absents : M. Robert PORQUIER – M. Eric du ROSEL**

**Secrétaire : Philippe MENARD**

Le compte rendu de la réunion du 11 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**I      SDEC Energie  
         Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques**

Une borne de recharge pour les véhicules électriques va être implantée sur les communes de Coulonces, St Germain de Tallevende et Vaudry. Cette opération est estimée à 26 856 € HT. La participation de la commune de Vaudry est de 1 815 €, déduction faite des financements mobilisés par le SDEC Energie.

La borne sera implantée place de la Mairie (à proximité des toilettes publiques). Des emplacements de stationnement seront réservés aux véhicules pendant la durée de leur recharge. Tout autre stationnement de véhicule non électrique sera interdit. Un arrêté municipal sera pris en ce sens.

Le conseil communal émet un avis favorable à l'implantation de cette borne et à la participation financière de la commune de 1 815 €.

## **II Débat d'Orientation Budgétaire Vire Normandie (D.O.B.) Projets d'investissement à Vaudry**

Le débat d'orientation budgétaire aura lieu demain 7 février dans le cadre de la commission des Finances, le 15 février dans le cadre du bureau et le 27 février en conseil municipal.

Mme le Maire indique que, concernant la commune de Vaudry, les restes à réaliser 2016 s'élèvent à 81 302 € en AP Voirie et 25 415 € en AP Patrimoine, soit au total 106 717 €.

Les prévisions 2017 sont de l'ordre de 170 000 € en investissement.

## **III Questions diverses**

### **➤ Subventions annuelles**

Mme le Maire indique que les associations vaudriciennes ont été invitées à une réunion ce jour à la mairie. Cette réunion avait pour objectif de leur présenter le dossier remis par la direction des sports et des associations de Vire Normandie et qui permet aux associations de déposer leur demande annuelle de subvention. Cette initiative a été bien accueillie. Les services de la mairie restent bien entendu à la disposition des responsables associatifs pour les aider à remplir le document.

Mme le Maire ajoute que les associations qui percevaient une subvention de plusieurs communes déléguées de Vire Normandie n'en recevront plus qu'une seule qui cumulera toutes les aides.

### **➤ Cartes d'électeurs**

Mme le Maire fait savoir que les cartes d'électeurs des jeunes doivent être remises avant le 24 mars, en raison de la période de réserve électorale qui est fixée du vendredi 24 mars à zéro heure au dimanche 18 juin inclus. Il a été recommandé aux maires de ne pas organiser de cérémonies de citoyenneté pendant cette période de réserve à laquelle les Préfets sont soumis.

Elle propose donc que cette cérémonie de citoyenneté soit fixée au samedi 18 mars 2017 à 11 h 30.

➤ Intercom de la Vire au Noireau

Mme le Maire résume les dernières réunions du conseil communautaire ; elle indique que des élus de Vaudry seront proposés pour siéger dans des commissions, suite aux choix faits lors de la dernière réunion du conseil communal de Vaudry :

- Alain LE GRAËT pour la commission « Ordures Ménagères »
- Jacqueline HUET pour la commission « Habitat »
- Eric du ROSEL pour la commission « Action Sociale »
- Annie BIHEL pour la commission « Moyens Généraux – Ressources Humaines » et pour la commission « Finances ».

➤ Site Internet de Vaudry

Visité 960 fois en janvier par 354 personnes et a reçu la visite de 957 personnes depuis son activation début avril.

Mme le Maire remercie Dimitri RENAULT pour son implication dans la mise à jour de ce site internet.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 h 00